

[Français]

LES PÊCHES

VENTE DE THON EN CONSERVE IMPROPRE À LA
CONSUMMATION

L'honorable Pierre De Bané: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Le ministère des Pêches et des Océans doit, entre autres fonctions, s'assurer que le poisson acheté par les Canadiens est propre à la consommation humaine.

Hier, le réseau anglais de Radio-Canada a relaté que le ministre des Pêches et des Océans, malgré un avis contraire de ses enquêteurs, a permis la vente de thon en conserve impropre à la consommation humaine.

Ceci a incité son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, à émettre un avis conseillant aux consommateurs canadiens d'éviter d'acheter ce thon en conserve qui, finalement, a été retiré du marché.

Le leader du gouvernement au Sénat a-t-il quelques commentaires à formuler au sujet de cette nouvelle de Radio-Canada?

[Traduction]

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai pris note du rapport dont parle mon honorable collègue, et j'ai adressé une demande de renseignement au ministre des Pêches et des Océans pour savoir ce qu'il en dit. Je me ferai un plaisir de communiquer cette information à mon honorable collègue dès que je l'obtiendrai.

L'AGRICULTURE

L'OUEST DU CANADA—LA SÉCHERESSE—LES MESURES
GOUVERNEMENTALES

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. C'est une question qui fait suite à celle que j'ai posée hier au leader adjoint. Comme le sait le leader du gouvernement, certaines régions de l'Ouest sont victimes de la pire sécheresse et de la pire infestation de sauterelles qu'elles aient connues depuis 50 ans. Il est aussi exact que de nombreux agriculteurs et leurs familles manquent de plus en plus d'argent pour s'acquitter de leurs obligations courantes, et bien souvent pour acheter de quoi manger, des vêtements d'hiver et des livres scolaires. Leur situation est tragique. De nombreuses réunions ont été organisées pour discuter de ce que l'on pouvait faire. J'ai assisté à 15 de ces réunions. Pas plus tard qu'il y a une heure, j'ai été invité par téléphone à venir, avec des représentants des trois partis politiques, prendre la parole à un rassemblement de masse qui aura lieu demain soir à Stoughton en Saskatchewan.

Voici ma question: Le ministre peut-il donner à ces personnes l'assurance que le gouvernement va bientôt donner suite à la principale demande des organisations agricoles, à savoir que les producteurs de céréales des zones touchées par la sécheresse touchent la somme de \$50 par acre ensemencé? Cette

requête a l'appui de nombreuses organisations et fait pratiquement l'unanimité.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je reconnais le poids des observations de mon honorable collègue à propos de la sécheresse et de l'infestation de sauterelles dans certaines régions de l'Ouest. Je ne sais pas si cela peut être une consolation, mais Dieu merci, la situation est moins dramatique qu'elle ne l'était dans les années 30. Ma province, le Manitoba, ainsi que le nord de la Saskatchewan et le nord de l'Alberta s'en tirent assez bien et ne vont pas trop mal. Cela n'enlève toutefois rien au problème mentionné par mon honorable collègue. Il sait évidemment que le régime d'assurance-récolte—et je suis assez fier que ma province ait été la première à le mettre en place—apporte cette année une aide de 500 millions de dollars pour ce problème. Je suis certain qu'il sait que 48 millions de dollars ont été mis à la disposition des producteurs de bétail, et qu'il y a eu un moratoire ou un gel des saisies dans le cadre de l'organisation du crédit agricole. Les premiers pas ont été faits, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas de chemin à faire.

Un groupe d'étude nommé par le gouvernement est déjà au travail. Il a certainement pu constater le climat qui règne dans les assemblées dont parle le sénateur. J'espère que le groupe d'étude aura fini d'évaluer la nature du problème et qu'il sera en mesure de conseiller les mesures d'aide à prendre d'ici à la fin du mois ou, du moins, le plus tôt possible. Quand ce sera fait, le gouvernement pourra rendre une décision finale. Je sais que deux semaines, c'est long, compte tenu de l'atmosphère qui règne dans les régions touchées. Il importe, je pense, de bien comprendre quelle est la meilleure façon de résoudre le problème au lieu d'appliquer immédiatement un plan imparfait.

Le sénateur Argue: Honorables sénateurs, j'espérais une déclaration plus précise que celle que vient de faire le leader du gouvernement. J'ai l'impression qu'on retarde une décision indûment parce que le rapport du groupe d'étude ne sera pas prêt avant la fin du mois et Dieu sait combien de temps il faudra au cabinet pour étudier la question et faire une déclaration.

Quant à la gravité de la sécheresse, elle touche environ la moitié de la Saskatchewan et la moitié de l'Alberta. C'est une catastrophe considérable, comme en témoigne le fait que le Syndicat du blé de la Saskatchewan, un organisme très raisonnable, demande une aide financière de 500 millions de dollars.

Je demande de nouveau au ministre quand il s'attend à ce qu'une déclaration soit faite? Je peux lui dire quels sont les intérêts en jeu. Il s'agit non seulement du sort de l'agriculteur, qui nous préoccupe en premier lieu, mais aussi de celui des commerçants qui font faillite les uns après les autres. Cette déclaration leur permettra de savoir si leurs clients ou leurs débiteurs pourront les payer. Je demande au leader du gouvernement d'être un peu plus précis. Quand il m'aura répondu, je poserai une question supplémentaire au sujet de la situation de l'industrie bovine dans l'Ouest.

Le sénateur Roblin: Je me demande si le sénateur m'a entendu dire que 500 millions seraient mis à la disposition des agriculteurs par l'entremise du Régime d'assurance-récolte.